

DATE DE PUBLICATION : 7 septembre 2026

Le directeur de la Stabilité financière

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M^{me} Agnès BENASSY-QUÉRÉ, seconde sous-gouverneure, le 2 juin 2026 ;

Vu la délégation de signature donnée par M. Ivan ODONNAT, directeur général de la Stabilité financière et des Opérations, le 3 juin 2026 ;

Délégation permanente est donnée à M. Clément BOURGEY, chef du service d'études et de COordination sur la REgulation FInancière, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à M^{me} Feyrouz DJABALI, adjointe au chef du service, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du service d'études et de COordination sur la REgulation FInancière.

Délégation permanente est donnée à M. Thomas BERETTI, chef du Centre sur le Climat et la Nature, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à M^{me} Ludivine BERRET et M^{me} Elsa CHEMINET-LEROUX, adjointes au chef du service, ou à Mme Léa GRISEY, adjointe au chef de service par intérim, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du Centre sur le Climat et la Nature.

Délégation permanente est donnée à M. Arthur DIVISIA, chef du service d'évaluation des Risques et des Vulnérabilités financières, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Tarik MOUAKIL, adjoint au chef du service, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du Service d'évaluation des Risques et des Vulnérabilités financières.

Délégation permanente est donnée à M^{me} Pauline LEZ, chef du service de la Politique Macroprudentielle, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Thibault LIBERT, adjoint au chef du service à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du Service de la Politique Macroprudentielle.

Fait à Paris, le 7 septembre 2026

Edouard VIDON